

## **Notre projet de requalification et d'extension de nos locaux de Saint-Jean-de-Linières**

Depuis 2018, une réflexion a été engagée par la communauté Emmaüs Angers sur l'aménagement de son site de Saint-Jean-de-Linières qui a abouti à la décision prise lors de son assemblée générale d'avril 2019 d'entreprendre une requalification et une extension d'une grande partie de ses espaces. Ce projet d'un coût de plus de 2 millions d'euros va démarrer à l'été 2021 et s'achèvera en 2022.

Le projet architectural novateur répond à une exigence écologique et solidaire promue par la communauté. Il a trouvé un écho favorable auprès des pouvoirs publics qui le soutiennent.

### **UNE EXIGENCE ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**

#### **Redonner une seconde vie aux objets**

Engagé depuis plus de 70 ans dans l'économie circulaire, la communauté a à cœur de mieux valoriser les objets qui lui sont donnés et de limiter ainsi les déchets à traiter par la collectivité. La création d'ateliers de tri et de réparation adaptés sera gage d'une meilleure efficacité du travail.

#### **Améliorer les conditions de travail**

Compagnes et compagnons, mais aussi ami.es qui les soutiennent dans leur activité travaillent aujourd'hui dans des locaux vétustes non chauffés. Les nouveaux ateliers seront plus fonctionnels et bénéficieront d'un vrai chauffage. Le restaurant communautaire sera étendu et plus convivial renforçant la cohésion de la communauté.

#### **Mieux accueillir ceux qui nous font confiance**

Le confort de ceux qui viennent dans nos salles de vente sera accru. Une nouvelle salle de vente, chauffée, sera édifée à proximité de la salle de vente historique de la communauté. Une place du village, en partie abritée, fera le lien entre les deux salles.

### **UN PROJET ARCHITECTURAL NOVATEUR**

#### **Le projet architectural**

Après une large consultation d'architectes, la communauté a retenu le cabinet François Terrien à Angers. Fidèle à la démarche d'Emmaüs, son projet intègre de nombreux matériaux de réemploi. La façade de la nouvelle salle de vente sera ainsi constituée par d'anciennes menuiseries bois récupérées sur divers chantiers de démolition.

Par ailleurs, l'isolation des bâtiments sera réalisée en paille et en Métisse (produit d'isolation en coton recyclé produit par le Relais). Sa mise en œuvre donnera lieu à des chantiers participatifs.

### **Le réemploi de matériaux de bâtiment**

L'appui de l'association angevine Matière grise, spécialisée dans le réemploi de matériaux de construction, a permis de récupérer de nombreux matériaux provenant de divers organismes locaux, tant publics que privés : menuiseries aluminium de l'hôtel du département, poutres en lamellé collé provenant de l'ancienne patinoire du Haras, cloisons du site Pierre Cointreau de la CCI de Maine-et-Loire, sanitaires du centre Paul Papin du CHU, contreplaqués donnés par l'entreprise Pilote, fenêtres déclassés fournis par l'entreprise Bouvet...

### **Le recours aux énergies renouvelables**

Depuis près de quinze ans, la communauté se chauffe au bois, en utilisant du bois déchiqueté local. La nouvelle salle de vente sera reliée à la chaufferie existante.

Mais une autre solution novatrice sera mise en œuvre pour le chauffage des ateliers : la géothermie.

Enfin, des panneaux photovoltaïques recouvriront la nouvelle salle de vente et des ombrières photovoltaïques seront installées sur les parkings.

## **DES PARTENAIRES A NOS COTES**

### **L'appui des collectivités**

Toutes les collectivités du territoire se sont montrées attentives à la réalisation de ce projet. Angers Loire Métropole et la Région des Pays de la Loire apportent respectivement 270 000 € et 190 000 € pour la réalisation de la nouvelle salle de vente.

Pour sa part, le Département de Maine-et-Loire a attribué une subvention de 200 000 € pour l'extension du restaurant communautaire.

### **Le soutien de l'État et de l'ADEME**

L'ADEME soutient ce projet à hauteur de 270 000 €. Son aide est fléchée sur la réalisation des nouveaux ateliers de tri.

Suite à la crise sanitaire, dans le cadre d'un plan de soutien aux associations de lutte contre la grande pauvreté, l'État (Ministère des solidarités et de la santé) apporte également une subvention de 180 000 €.

### **Des mécènes mobilisés**

La Fondation Engie apporte son concours à la réalisation du chauffage par géothermie retenu pour les futurs ateliers.

Un dossier a par ailleurs été déposé à la fondation locale Mécène et Loire pour le financement du chantier participatif prévu pour réaliser l'isolation en paille du restaurant et des ateliers.